



CONCOURS P-05-23-24

ORTHOPHONISTE OU

AGENTE OU AGENT DE CORRECTION DU LANGAGE ET DE L'AUDITION

Lieu de travail :	Les écoles primaires
Heures de travail :	35 h par semaine
Horaire de travail :	Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
Statut :	Remplacement à temps plein jusqu'au 30 juin 2024 (congé de maternité)
Supérieur immédiat :	La direction du service des Ressources éducatives
Entrée en fonction :	Dès que possible

ORTHOPHONISTE NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'orthophoniste comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage et d'évaluation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles du langage, de la parole ou de la voix ainsi que de détermination et de la mise en œuvre d'un plan de traitement et d'intervention en orthophonie, dans le but de développer, de restaurer ou de maintenir les aptitudes de communication de l'élève en interaction avec son environnement et faciliter son cheminement scolaire.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

AGENTE OU AGENT DE CORRECTION DU LANGAGE ET DE L'AUDITION NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'agente ou agent de correction du langage et de l'audition comporte plus spécifiquement la mise en œuvre du plan de traitement et d'intervention déterminé par une ou un orthophoniste ou audiologiste, dans un but de prévention, dépistage, réadaptation ou rééducation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles de l'audition, du langage, de la parole ou de la voix.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal dans un champ de spécialisation approprié, notamment :

- Orthophonie;
- Audiologie.

Bienvenue aux étudiants à la maîtrise !

Milieu avec clientèle variée et collaboration avec
l'équipe multidisciplinaire.

**Consulter le plan de classification des professionnels sur le site du CSSHL
aux pages 1 et 30 pour les descriptions d'emplois détaillées.**

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.
Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 000 élèves. Nous comptons vingt-et-une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes.

Avantages de travailler avec nous :

- ❖ Milieu collaboratif
- ❖ Avantages sociaux compétitifs
- ❖ Minimum de vingt (20) jours de vacances annuellement
- ❖ Près de deux (2) semaines de congé durant la période des fêtes
- ❖ Salaire horaire entre 26,22\$ et 50,39\$, selon expérience
- ❖ Programme d'aide aux employés
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées
- ❖ Régime d'assurances collectives

DATE LIMITE POUR POSTULER :
11 juin 2023, à 16 h

Vous désirez vivre une expérience collaborative au sein d'une équipe dynamique?

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, **en prenant soin d'inscrire le numéro du concours**, par courrier électronique à l'adresse suivante :

ressources.humaines@cssh.l.gouv.qc.ca